

DOSSIER DE SEJOUR – Centre de Vacances Le Martouret

Le Martouret - 340 Route d'Ausson - BP 36 - 26150 DIE - 04.75.22.04.80
 domaine@martouret.net - www.martouret.net

Madame, Monsieur,

Nous allons accueillir votre enfant pour une ou plus semaines de vacances. Merci de votre confiance. Voici le dossier de séjour à destination de l'équipe pédagogique. Il contient des éléments complémentaires à la fiche d'inscription, qui est conservée au service administratif.

Nous vous remercions de compléter ces documents avec attention, les signer et nous les retourner au plus tard 15 jours avant le début du séjour afin de pouvoir les traiter avant l'arrivée de l'enfant sur le site.

Documents obligatoires à compléter, signer et retourner au Martouret → pages 3 à 7

- **Le dossier de séjour**
- **Le chèque de caution médicale de 50 € obligatoire.** *Malgré l'attestation de carte vitale ou CMU, nous avons parfois à payer le médecin ou les frais pharmaceutiques dont vous recevrez la facture en fin de séjour contre remboursement. Dès réception du règlement, nous vous renverrons les feuilles de soin et la caution. En cas de non-paiement de celle-ci dans un délai de 30 jours, nous encaisserons votre chèque de caution et vous rembourserons la différence. En l'absence de frais médicaux, le chèque est retourné dans le mois qui suit le séjour.*
- **Les conditions générales et règlement intérieur**
- **Les autorisations parentales**
- **L'attestation de natation (test PAAN), obligatoire pour les séjours Défi Aventure et Aquafun**

Documents à conserver → pages 1-2 concernant les informations pratiques

Documents à télécharger sur le site internet du Martouret →

- Le trousseau, qui sera à placer dans la valise de l'enfant de façon à être visible à l'ouverture.
- L'Allo Colo, qui vous donne toutes les infos pour prendre des nouvelles des enfants pendant le séjour
- Les horaires de rendez-vous pour les trains disponibles une semaine avant le départ.

Fiche sanitaire : Ce document obligatoire a normalement été rempli dès l'inscription et remis signé, avec les copies à jour des pages vaccinations du carnet de santé (obligatoire), et la copie de l'attestation Sécurité Sociale ou de CMU en cours de validité à la date du séjour et la copie de l'attestation de mutuelle. Inutile de donner les documents originaux, des copies lisibles suffisent.

Vous trouverez ci-dessous des informations pratiques concernant le séjour. Nous sommes à votre disposition pour toute question complémentaire. N'hésitez pas à nous contacter.

L'équipe du Martouret

Infos pratiques

TROUSSEAU – Le trousseau est à compléter et à coller dans la valise de l'enfant. Le linge est lavé en priorité sur les séjours de 15 jours. La structure ne s'engage pas à laver le linge pour les séjours de 8 jours. **Le linge doit être marqué.** Seules les étiquettes cousues résistent aux différentes manipulations. Le linge est lavé en machine à 30°C et séché en sèche-linge. Il est déconseillé d'emmener des vêtements fragiles, floqués ou de marques, qui peuvent être abîmés. Nous déclinons toute responsabilité en cas de dégradation du linge. **Les valises seront obligatoirement étiquetées au nom de l'enfant ainsi qu'au nom, adresse et téléphone du responsable légal, avec l'étiquette bagage fournie ou que vous trouverez en gare.**

ARGENT DE POCHE – Si vous souhaitez donner de l'argent de poche, vous pouvez nous l'adresser avec les documents du dossier séjour, par chèque avec au dos le nom de l'enfant. **Nous n'accepterons pas les espèces lors des convoys.** Le chèque sera mis en banque à l'arrivée de l'enfant sur le centre. Le solde est rendu en fin de séjour dans une enveloppe dans la valise.

OBJETS DE VALEUR, TÉLÉPHONES PORTABLES – Nous déconseillons d'apporter des bijoux, appareils photo de valeur, vêtements fragiles ou de marque, tablettes, baladeurs MP3, espèces... **Nous déconseillons fortement d'apporter un téléphone portable.** Si l'enfant vient avec, une autorisation parentale est à signer, précisant s'il le garde avec lui sous sa responsabilité ou s'il sera géré par le centre et accessible aux temps calmes. Le Martouret se désengage de tout téléphone dont il n'a pas la garde. **Nous déclinons toute responsabilité en cas de dégradation, de perte ou de vol. En aucun cas ces objets ne seront remboursés.**

SANTÉ – **Votre enfant vient avec un traitement médical** : lors du départ, vous devez remettre à l'animateur dans une enveloppe au nom de l'enfant le traitement pour toute la durée du séjour et la copie de l'ordonnance

(gardez l'originale). Le traitement sera donné par l'assistant sanitaire et il sera rendu dans la valise au retour de l'enfant. **Votre enfant est malade pendant le séjour** : les assistants sanitaires titulaires du PSC1 s'occupent de tous les petits maux du quotidien. Si l'état de santé le nécessite, ils iront avec l'enfant consulter un médecin à Die et donneront les traitements prescrits. Vous en serez immédiatement avertis. Aucun traitement ne sera donné sans avis médical. **Frais médicaux** : le Martouret avance les frais médicaux (consultation, examens, pharmacie...), excepté pour les médicaments pris en charge par la CMU. Une facture vous sera adressée, et dès réception du règlement, nous vous renverrons les feuilles de soin et votre chèque de caution.

PRENDRE DES NOUVELLES – Les journées en séjours de vacances sont bien remplies, alors pas d'inquiétude si votre enfant ne vous appelle pas tous les jours, c'est qu'il s'amuse ! Pour avoir des nouvelles des séjours, vous pourrez utiliser les différents services proposés : Le service de messagerie vocale où l'équipe d'encadrement informe des activités des enfants. Sur le site www.martouret.net vous pouvez consulter le blog des séjours, avec des messages 3 à 4 fois par semaine. Vous pouvez remplir le formulaire "Écrire aux enfants" du site. Le message imprimé lui sera transmis et également lui écrire par courrier en précisant bien son nom sur l'enveloppe. Pensez également à lui donner des enveloppes timbrées avec les coordonnées des destinataires, l'enfant n'aura plus qu'à y glisser sa lettre !

TRANSPORT

- Si votre enfant voyage en convoi organisé par nos soins :
7 à 10 jours environ avant le départ, vous pourrez télécharger sur le site internet le tableau des horaires et lieux du rendez-vous à la gare SNCF de la ville de départ que vous avez choisie à l'inscription.
- Si vous amenez votre enfant au centre :
Aller - merci d'arriver le **dimanche entre 15h30 et 16h**.
Retour - venez le chercher le **dimanche entre 10h30 et 11h**.

Venir au Martouret

En train Direction Valence gare TGV sur l'axe Paris-Lyon-Marseille.
Correspondance pour Die, gare SNCF sur l'axe Valence-Gap (liaison TER en train ou car)

Par la route En venant de Grenoble : par le Vercors, suivre les Gorges de la Bourne, puis Col de Rousset, prévoir 1h45.
En venant du Sud-Est (Briançon, Gap, Sisteron...) : arrivée par le Col de Cabre et Luc-en-Diois.
En venant de Valence : suivre Crest et Die, 65 km, compter une petite heure.
Par l'autoroute A7 Sud : sortie Loriol, direction Crest et Die.

REGLEMENT INTERIEUR

- **Règles de vie** - Pendant son séjour, l'enfant est invité à se conduire correctement envers l'équipe d'encadrement, d'intendance et ses camarades, et de respecter les règles de vie qui lui seront données dès son arrivée par le directeur de séjour.
- **Courrier, Mails, Téléphone** - Votre enfant est tenu de vous écrire régulièrement. Vous pouvez lui donner des enveloppes timbrées avec les coordonnées des destinataires. Vous pouvez envoyer du courrier à votre enfant (précisez son nom). Vous pouvez écrire des mails par le site internet du centre www.martouret.net, via le formulaire **Écrire aux enfants**. Ils sont relevés du lundi au vendredi et remis aux enfants. Vous pouvez également y consulter la gazette du Martouret.

Afin d'éviter toutes manipulations avec les chargeurs, les appels intempestifs la nuit ou durant les activités, mais également les disparitions ou la casse, **nous déconseillons fortement d'apporter un téléphone portable. Nous ne les prendrons pas en charge. Si l'enfant vient avec, nous vous rappelons que dans tous les cas, le téléphone sera sous l'entière responsabilité de l'enfant. Une autorisation parentale est à signer, précisant les modalités de gestion du téléphone. Le Martouret ne pourra être tenu responsable des dégradations, pertes ou vols.** L'utilisation des portables n'est pas autorisée pendant les temps d'activités et les veillées. **Un service de messagerie est mis en place, où les animateurs vous donneront des nouvelles du séjour.**

- **Objets de valeur** - Nous déconseillons aux jeunes d'apporter avec eux bijoux, appareils photos de valeur, vêtements de marque, tablettes, baladeurs MP3, espèces... **Nous déclinons toute responsabilité en cas de destruction, de vol ou de perte. En aucun cas ces objets ne seront remboursés.** Pensez à marquer le nom de l'enfant sur les appareils photos jetables, trousse de toilette...
- **Argent de poche** - Si vous souhaitez donner de l'argent de poche, vous pouvez nous l'adresser avec les documents du dossier d'inscription, par chèque avec au dos le nom de l'enfant. **Nous n'accepterons pas les espèces lors des convois.** Le chèque sera mis en banque à l'arrivée de l'enfant sur le centre. Le solde est rendu en fin de séjour dans une enveloppe dans la valise.
- **Linge** - L'inventaire est fait en début et fin de séjour. Veillez à bien remplir la fiche trousseau. Le linge est lavé régulièrement (La priorité est donnée au linge des enfants restant plus de 8 jours au Martouret). **Il doit impérativement être marqué.** Seules les étiquettes cousues résistent aux différentes manipulations. Nous déclinons toute responsabilité en cas de marquage différent, et nous ne ferons aucun renvoi du linge non marqué. Le linge est lavé en machine à 30°C et séché en sèche-linge. **Il est déconseillé d'emporter des vêtements fragiles, floqués ou de marques, qui peuvent être abîmés.** Nous déclinons toute responsabilité en cas de dégradation du linge.
- **Renvoi** - Si le comportement d'un enfant était de nature à contrarier le bon déroulement d'un séjour ou à troubler profondément le séjour de ses camarades, le Martouret se réserve le droit d'interrompre son séjour et de procéder à son renvoi sans délai. Les frais liés au retour anticipé sont à la charge des parents et/ou de l'inscrivant (reprise de l'enfant sur le centre ou selon accord, frais de transport et d'accompagnement dans une gare SNCF). **Aucun remboursement ne sera envisagé pour les journées non faites.** En cas de retour anticipé à la demande des parents, pour quelque motif que ce soit, il ne sera fait aucun remboursement des journées non faites.

DOSSIER DE SEJOUR 2023

Ce dossier est obligatoire, et doit être remis au plus tard 15 jours avant le départ. Tout dossier sans signature ou incomplet sera refusé.

A retourner à : Le Martouret BP 36 26150 DIE
Ou par mail : domaine@martouret.net

Du...../...../..... Au/...../.....

Séjour / Options

Ville de départ Ville de retour

Séjour Ski et Equitation :

Débutant Moyen Bon Niveau Très Bon Niveau

• **NOM DE L'ENFANT :** **Prénom :**

Garçon Fille Né(e) le :

Lieu de Résidence de l'enfant :

Code Postal : Ville :

Téléphone obligatoire : **Mail :**

N° Sécurité sociale : N° Allocataire CAF : Dép. CAF :

• **RESPONSABLE LEGAL DE L'ENFANT** Père Mère Autre :

NOM Prénom :

Adresse (si différente de l'enfant) :

Téléphone Domicile obligatoire : **Portable obligatoire :**

Travail : Mail :

• **TIERCE PERSONNE** (à contacter en cas d'urgence si vous n'êtes pas joignable aux coordonnées ci-dessus)

M ou Mme : Lien de parenté :

Adresse :

Tel. Domicile : Tel. Portable :

• **FICHE SANITAIRE ET CAUTION MEDICALE**

La **fiche sanitaire est un document obligatoire**, elle doit être complétée avec précision, signée et jointe au dossier avec la copie des vaccins. Précisez les traitements en cours. Afin d'assurer un bon suivi du traitement médical pendant le séjour, **les médicaments et la copie de l'ordonnance sont à donner à l'animateur au départ dans une enveloppe marquée au nom de l'enfant. Aucun médicament ne pourra être donné sans ordonnance.** Il vous est demandé un chèque de 50 € considéré comme une caution en cas d'avance de frais médicaux et pharmaceutiques pendant le séjour (cf. CG).

Chèque à l'ordre du Martouret - Montant : 50 € - Banque : N°

• **ARGENT DE POCHE**

Si vous souhaitez donner de l'argent de poche, vous pouvez joindre un chèque avec au dos le nom de l'enfant. Ce chèque sera mis en banque à l'arrivée de l'enfant sur le centre, et les espèces correspondantes données à chaque sortie. **Attention : Nous n'accepterons pas les espèces lors des convois.**

Chèque à l'ordre du Martouret - Montant : Banque : N°

• **DROIT A L'IMAGE** J'autorise Je refuse

La diffusion de l'image de mon enfant sur nos supports de communication papier et informatique pour la présentation et l'illustration de séjours futurs, et cela sans limitation de durée.

(Les autorisations non-remplies seront considérées comme acceptées.)

• **Rappel des pièces à joindre complétées et signées :**

Les Conditions Générales et Règlement Intérieur signés

Les Autorisations parentales signées

Test d'aptitudes aquatiques, obligatoire pour Défi Aventure et Aquafun, recommandé pour les autres séjours

Le Règlement du séjour, le chèque de caution médicale, d'argent de poche, les justificatifs d'aides, et la fiche sanitaire (sauf si fournie à l'inscription).

Le trousseau est à remplir et à coller dans la valise de l'enfant. Les valises doivent être étiquetées au nom de l'enfant + nom, adresse et téléphone du responsable légal.

Date

Signature obligatoire
du représentant légal

CONDITIONS GENERALES - Année 2023

LE MARTOURET - BP 36 - 26150 DIE – 04.75.22.04.80 – domaine@martouret.net

- **PRESTATIONS ET TARIFS** : Les tarifs des séjours sont indiqués dans la brochure annuelle. Ils comprennent une partie forfaitaire (le séjour de base 100% Fun), comprenant l'hébergement, la restauration, l'encadrement pédagogique et sportif diplômé, les multi-activités de loisirs sur centre et le domaine, la blanchisserie* ; à laquelle peuvent s'ajouter le prix des options thématiques et le prix du transport dépendant du lieu de départ. Toute hausse des prix indépendante de notre volonté (transport, taux de change pour l'étranger...), nous contraindra à réajuster nos tarifs. *Blanchisserie : La priorité est donnée au linge des enfants restant plus de 8 jours au Martouret.
- **AIDES ET REDUCTIONS** : Les aides au départ (chèques ANCV, CAF, MSA, Mairie, CG, CE...) sont acceptés, sous réserve de conventionnement. Elles doivent impérativement être adressés avant le séjour. **FRATRIE** : Une remise est accordée pour le 2ème enfant et les suivants d'une fratrie inscrite aux mêmes dates : soit par enfant (hors le 1er inscrit) une réduction de 18 € pour une semaine, 32 € pour 2 semaines, 48 € pour 3 semaines et 64 € pour 4 semaines. **FIDELITE** : Un enfant ayant participé en 2022 à un séjour au Martouret (inscription en direct uniquement) bénéficie d'une remise immédiate de 15 € par semaine de séjour. **AIDE AU DEPART DES FAMILLES DE CLASSE MOYENNE** : Les familles ne bénéficiant d'aucune aide de la CAF, CE, ANCV...peuvent demander une aide du fond de solidarité du Martouret et bénéficier d'une réduction, applicable sur les séjours de Pâques et de l'Été. Joindre à l'inscription la dernière attestation de Quotient familial et une lettre motivant la demande. L'aide est allouée après validation en commission.
- **MODALITES D'INSCRIPTION** : Seules les inscriptions signées et accompagnées d'un chèque d'acompte seront acceptées. L'acompte est fixé à 155 € pour les séjours d'1 semaine, 280 € pour les séjours de 2 semaines, 420 € pour les séjours de 3 semaines et 560 € pour les séjours de 4 semaines. Les inscriptions à moins de 21 jours du départ doivent être intégralement réglées à l'inscription. A réception, nous vous adresserons le dossier séjour, à compléter et à retourner avec le règlement du séjour. **Le séjour devra être soldé au plus tard 2 semaines avant le départ. Tout dossier incomplet ou non signé pourra être refusé.** Les places d'options étant limitées et les billets de trains réservés à l'avance, tout changement après la confirmation d'inscription pourra entraîner des frais supplémentaires proportionnels aux frais engagés.
- **DOCUMENTS OBLIGATOIRES** : Fiche d'inscription signée, Fiche sanitaire signée, Copies des vaccins, Copie des attestations Carte Vitale / CMU en cours de validité à la date du séjour et Mutuelle, Dossier Séjour couléter complété et signé, Autorisations parentales, Test d'aptitudes aquatiques (obligatoire pour Défi Aventure et Aquafun), les CG et le Règlement intérieur signés. Les bagages seront étiquetés au nom de l'enfant ainsi qu'au nom, adresse et téléphone du responsable légal.
- **TRANSPORTS** : Les dates de départ et de retour correspondent aux réservations effectuées auprès des transporteurs (SNCF, autocaristes). Elles peuvent être modifiées, ou soumises à un nombre minimum de participants. Elles seront téléchargeables sur le site internet peu avant le séjour. Au retour, et sauf décharge signée, si le responsable de l'enfant n'est pas présent à l'arrivée du train, l'enfant restera avec l'animateur jusqu'à la gare finale ou sera ramené au centre. Le responsable sera prévenu et viendra chercher l'enfant à ses frais. Les billets de train réservés à la dernière minute pourront être majorés.
- **PHOTOS, IMAGES, VIDEOS** : Lors des séjours, l'association Le Martouret se réserve le droit de photographier ou filmer les participants. Ces images et vidéos peuvent être publiées pour illustrer des plaquettes promotionnelles et les sites internet du Martouret et de ses partenaires. Une autorisation est à compléter dans le dossier d'inscription. **Les autorisations non-remplies seront considérées comme acceptées.**
- **FRAIS MEDICAU** : La **fiche sanitaire signée est un document obligatoire.** Le représentant légal s'engage à la renseigner de manière complète et exacte. **Aucun médicament ne pourra être donné sans ordonnance.** Si l'enfant vient avec un traitement, les médicaments doivent être fournis pour toute la durée du séjour, avec la copie de l'ordonnance. Ils seront remis lors du départ dans une enveloppe fermée au nom de l'enfant. En cours de séjour : Le représentant légal accepte par avance que l'association Le Martouret apporte tous les soins nécessaires à l'enfant pendant son séjour (consultations, pharmacie...). Aucun traitement ne pourra être donné sans avis médical. **Les frais médicaux et pharmaceutiques engagés restent à votre charge.** A l'inscription, il vous sera demandé d'établir un **chèque de 50 € à l'ordre du Martouret considéré comme une caution.** Malgré l'attestation de carte vitale ou de CMU, nous payons le médecin et les frais pharmaceutiques, dont vous recevrez la facture en fin de séjour. En cas de non-paiement de celle-ci dans un délai de 30 jours, nous encaisserons votre chèque de caution et vous rembourserons la différence.
- **ANNULATION** : **Les annulations par téléphone ne seront pas prises en compte. Toute annulation doit se faire par écrit avec accusé de réception (courrier ou mail).** Passé le délai de 7 jours sans frais à compter de la date d'inscription, pour toute annulation, il sera retenu une somme forfaitaire de 70 € pour frais d'annulation. De plus, selon la date d'annulation, il sera retenu les sommes suivantes :
 - 50% du prix total du séjour, de la date d'inscription et 21 jours avant le départ.
 - 75% du prix total du séjour, entre 21 et 8 jours avant le départ.
 - 100% du prix total du séjour, à moins de 8 jours avant le départ.**En cas de non-présentation le jour du départ, aucun remboursement ne sera effectué. Tout séjour entamé est dû en totalité, quelle que soit la**

raison du départ anticipé ou du renvoi du participant. En cas de retour anticipé à la demande des parents, pour quelque motif que ce soit, il ne sera fait aucun remboursement des journées non faites. En cas d'interruption ou de renvoi, le participant sera repris sur le centre par le responsable légal à ses frais.

- **ASSURANCE ANNULATION** : Une assurance annulation peut être souscrite pour un montant de 4% du prix total du séjour (soit séjour de base + option(s) + transport). Elle permet le remboursement des sommes versées (hors frais d'annulation de 70 €) en cas d'annulation jusqu'à 48h avant le départ, soit le vendredi précédent, et sur présentation d'un justificatif médical. L'assurance annulation ne marche pas en cas d'annulation à moins de 48h du départ, ni en cas de non-présentation le jour du départ.
- **ASSURANCES** : L'Association Le Martouret a souscrit une assurance Responsabilité Civile auprès de la MAIF.
- **RESERVES** : L'Association Le Martouret se réserve le droit d'annuler un séjour dont le nombre de participants nécessaire à sa réalisation n'est pas suffisant. **L'Association Le Martouret ne pourra être tenue responsable de la perte, la détérioration ou du vol des objets personnels des participants, quelle que soit la valeur.** Les réclamations éventuelles concernant le séjour devront être adressées au Martouret dans un délai de 2 mois après le séjour.

REGLEMENT INTERIEUR

- **Règles de vie** - Pendant son séjour, l'enfant est invité à se conduire correctement envers l'équipe d'encadrement, d'intendance et ses camarades, et de respecter les règles de vie qui lui seront données dès son arrivée par le directeur de séjour.
- **Courrier, Mails, Téléphone** - Votre enfant est tenu de vous écrire régulièrement. Vous pouvez lui donner des enveloppes timbrées avec les coordonnées des destinataires. Vous pouvez envoyer du courrier à votre enfant (précisez son nom). Vous pouvez écrire des mails par le site internet du centre www.martouret.net, via le formulaire **Ecire aux enfants**. Ils sont relevés du lundi au vendredi et remis aux enfants. Vous pouvez également y consulter la gazette du Martouret.

Afin d'éviter toutes manipulations avec les chargeurs, les appels intempestifs la nuit ou durant les activités, mais également les disparitions ou la casse, **nous déconseillons fortement d'apporter un téléphone portable. Nous ne les prendrons pas en charge. Si l'enfant vient avec, nous vous rappelons que dans tous les cas, le téléphone sera sous l'entière responsabilité de l'enfant. Une autorisation parentale est à signer, précisant les modalités de gestion du téléphone. Le Martouret ne pourra être tenu responsable des dégradations, pertes ou vols.** L'utilisation des portables n'est pas autorisée pendant les temps d'activités et les veillées.

Un service de messagerie est mis en place, où les animateurs vous donneront des nouvelles du séjour.

- **Objets de valeur** - Nous déconseillons aux jeunes d'apporter avec eux bijoux, appareils photos de valeur, vêtements de marque, tablettes, baladeurs MP3, espèces... **Nous déclinons toute responsabilité en cas de destruction, de vol ou de perte. En aucun cas ces objets ne seront remboursés.** Pensez à marquer le nom de l'enfant sur les appareils photos jetables, trousse de toilette...
- **Argent de poche** Si vous souhaitez donner de l'argent de poche, vous pouvez nous l'adresser avec les documents du dossier d'inscription, par chèque avec au dos le nom de l'enfant. Attention : Nous n'accepterons pas les espèces lors des voyages. Le chèque sera mis en banque à l'arrivée de l'enfant sur le centre. Le solde est rendu en fin de séjour dans une enveloppe dans la valise.
- **Linge** - L'inventaire est fait en début et fin de séjour. Veillez à bien remplir la fiche trousseau. Le linge est lavé régulièrement (La priorité est donnée au linge des enfants restant plus de 8 jours au Martouret). **Il doit impérativement être marqué.** Seules les étiquettes cousues résistent aux différentes manipulations. Nous déclinons toute responsabilité en cas de marquage différent, et nous ne ferons aucun renvoi du linge non marqué. Le linge est lavé en machine à 30°C et séché en sèche-linge. **Il est déconseillé d'emmener des vêtements fragiles, floqués ou de marques, qui peuvent être abîmés.** Nous déclinons toute responsabilité en cas de dégradation du linge.
- **Renvoi** - Si le comportement d'un enfant était de nature à contrarier le bon déroulement d'un séjour ou à troubler profondément le séjour de ses camarades, le Martouret se réserve le droit d'interrompre son séjour et de procéder à son renvoi sans délai. Les frais liés au retour anticipé sont à la charge des parents et/ou de l'inscrivant (reprise de l'enfant sur le centre ou selon accord, frais de transport et d'accompagnement dans une gare SNCF). **Aucun remboursement ne sera envisagé pour les journées non faites.** En cas de retour anticipé à la demande des parents, pour quelque motif que ce soit, il ne sera fait aucun remboursement des journées non faites.

Je soussigné/e ;
 Responsable légal de l'enfant ;
 Déclare exacts les renseignements portés sur la fiche sanitaire jointe, m'engage à régler l'ensemble des frais médicaux avancés par le centre en cas de soins, autorise mon enfant à pratiquer l'ensemble des activités prévues durant le séjour pour lequel il a été inscrit, a pris connaissances des conditions générales d'inscription et du règlement intérieur et certifie les accepter.

Date : **Signature avec mention « Lu et approuvé »**

AUTORISATIONS PARENTALES **Document obligatoire**

Merci de compléter et signer chaque autorisation. Si vous n'êtes pas concernés par l'une d'entre elle, merci de barrer le paragraphe et de signer la page.

Je soussigné

Responsable légal de l'enfant

TELEPHONE PORTABLE

Nous déconseillons fortement de venir avec un téléphone portable. Nous vous rappelons que dans tous les cas, le téléphone sera sous l'entière responsabilité de l'enfant. Le Martouret ne pourra être tenu responsable des dégradations, pertes ou vols. L'utilisation des portables n'est pas autorisée pendant les temps d'activités et les veillées. A l'inscription, j'ai lu et accepté les Conditions Générales et le Règlement Intérieur du Martouret.

J'autorise mon enfant à venir avec son téléphone portable Oui Non

Si Oui, précisez :

- Je souhaite que mon enfant soit autonome et garde son téléphone avec lui, sous son entière responsabilité.
- Je souhaite que le Martouret gère la mise à disposition du téléphone (accès pendant les temps calmes -13h30 à 15h et 18h à 19h-) et gardé en dehors par son Directeur Adjoint. Il appartiendra à l'enfant de venir le chercher et de le ramener à son directeur.

(Sans choix de votre part, nous considérons que c'est l'enfant qui est autonome avec son téléphone, sous son entière responsabilité)

TRANSFERT DE RESPONSABILITE

A REMPLIR uniquement si l'enfant est récupéré par une autre personne que l'inscrivant.

Je donne pouvoir à M. ou Mme

En sa qualité de

Et demeurant au

Téléphone (obligatoire) : Portable (obligatoire) :

Pour récupérer mon enfant à la gare / au centre de vacances à son retour le

Je m'engage à lui transmettre la convocation que l'équipe du Martouret m'aura fait parvenir, et je décharge de ce fait l'association Le Martouret de toute responsabilité à cet égard.

DECHARGE DE RESPONSABILITE

Autorisation spéciale, uniquement pour les enfants de plus de 15 ans.

J'autorise Je n'autorise pas

Mon enfant à quitter seul la gare et l'équipe encadrant le voyage pour regagner son domicile, lors de son retour de séjour en date du/...../.....

En l'autorisant, je décharge de ce fait l'association Le Martouret de toute responsabilité à cet égard.

Fait le :...../...../.....

Signature :

A :



AUTORISATIONS PARENTALES - COVID



*Merci de compléter et signer chaque autorisation.
Ce document est à nous renvoyer signé ou à mettre dans la valise de l'enfant*

AUTORISATION POUR LES AUTOTESTS pendant le séjour

En cas de symptômes évocateurs du Covid-19, un autotest pratiqué par l'enfant sous la supervision de l'Assistant(e) Sanitaire du séjour permettra de prendre rapidement les mesures d'isolement éventuellement nécessaires jusqu'à la visite chez le médecin ou au résultats d'un test PCR.

Je soussigné

Responsable légal de l'enfant

J'autorise Je n'autorise pas

L'association Le Martouret à réaliser en cas de symptômes évoquant le Covid-19, un autotest pratiqué par l'enfant sous la supervision de l'Assistant(e) Sanitaire du séjour.

AUTORISATION DE TEST PREVENTIF EN CAS DE SUSPICION DE COVID pendant le séjour

Cocher la case pour donner ou non votre accord :

J'autorise / Je n'autorise pas le Martouret à faire pratiquer un test TR-PCR sur avis médical sur l'enfant dont je suis le responsable si son état fait suspecter une contamination par le Covid-19.

J'autorise / Je n'autorise pas le Martouret à faire pratiquer un test TR-PCR sur avis médical sur l'enfant dont je suis le responsable si un enfant de son groupe est testé positif au Covid-19.

- **En cas de refus de votre part** et si votre enfant présente des symptômes faisant suspecter un cas de COVID-19, vous devrez le récupérer sur site dans les 24 heures.
- **En cas d'autorisation** et dans le cas où votre enfant est testé positif, le responsable légal doit venir le récupérer sur site dans les 24 heures.

Les signataires acceptent les modalités du présent protocole

Fait le :/...../.....
A :

Signature :

DOCUMENT OBLIGATOIRE POUR LES SEJOURS
DEFI AVENTURE ET AQUAFUN
(RECOMMANDÉ POUR LES AUTRES SEJOURS)

ATTESTATION DE NATATION
TEST PREALABLE A LA PRATIQUE DES ACTIVITES AQUATIQUES ET NAUTIQUES EN
ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

En séjour de vacances ou en accueil de loisirs, la pratique des activités de canoë-kayak et discipline associées, de descente de canyon, de ski nautique et de voile, est subordonnée à la production d'une attestation délivrée par :

- Soit une personne titulaire du titre de Maître-nageur sauveteur ou du BNSSA,
- Soit une personne titulaire du BEES, dans l'activité nautique ou aquatique considérée, ou du BPJEPS AAN
- Soit les autorités de l'Éducation Nationale dans le cadre scolaire.

Je soussigné(e) :

Qualité :

Ville :

Atteste que l'enfant :

NOM Prénom :

Date de naissance :

A la capacité de se déplacer dans l'eau sans présenter de signe de panique sur un parcours de 20 mètres, avec passage sous une ligne d'eau, posée et non tendue.

Le parcours a été réalisé dans une partie d'un bassin ou d'un plan d'eau d'une profondeur au moins égale à 1 m 80, (départ effectué par une chute arrière volontaire, en piscine à partir d'un tapis disposé sur l'eau ou en milieu naturel à partir d'un support flottant. Parcours pouvant être effectué avec une brassière de sécurité sauf pour la descente de canyon).

Fait à Le

Signature et cachet